

Résumé

Cette étude pionnière de cinq ans de la fondation « Canadian Cultural Mosaic Foundation » fournit des données révolutionnaires amalgamant les caractéristiques des incidents de haine basés sur la race à travers le Canada qui ont été signalés par des sources de média anglophones courant de 2018 à 2022.

Données sur les incidents de haine basés sur la race

Les données existantes au niveau national sur les incidents de haine basés sur la race au Canada sont gravement limitées. Un incident de haine basé sur la race (par opposition à un crime de haine) est une action non criminelle commise contre une personne ou une propriété, dont le motif est basé sur la race. Étant donné qu'ils sont de nature non criminelle, la participation de la police est limitée.

Aperçu de nos données

Cet ensemble de données unique basé sur la race commence à dresser un tableau plus complet du racisme interpersonnel, systémique et d'autres formes de racisme au Canada, à travers des incidents dans :

- **Les services gouvernementaux** montrant :
 - le déni et l'inaction sur le racisme sont présents dans tous les secteurs publics
 - les politiciens minimisent continuellement les expériences des personnes racialisées et découragent l'éducation anti-raciste, tout en étant responsables des politiques liées à la sécurité publique, aux services et à l'éducation
- **Les espaces public** montrant :
 - les incidents de haine basés sur la race sont courant à travers le pays dans les entreprises, les lieux de travail, les lieux de culte, en ligne, ainsi que dans les sports récréatifs et professionnels
 - les incidents de haine basés sur la race dans ces espaces ont considérablement augmenté en parallèle avec la pandémie de COVID-19
- **Violence générale** contre les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées racialisées, manifestée de diverses manières telles que
 - insultes racistes et attaques verbales

- agressions physiques par des individus
- agressions physiques en groupe (y compris des groupes de personnes perpétrant des violences, ainsi que des groupes de haine organisés)

Les résultats ci-dessus illustrent de manière profonde la façon dont le racisme est profondément ancré dans le tissu fondamental de la société canadienne, avec des implications dévastatrices et de grande portée. **Ceux-ci sont les domaines sur lesquels nous devons nous concentrer afin de nous réformer.**

Appel aux actions

Ce rapport est destiné à servir de catalyseur pour les chercheurs en vue de pouvoir davantage analyser comment le racisme sévit au Canada. Les données ci-présentes peuvent servir de base aux actions et interventions visant à améliorer l'équité parmi les citoyens de différentes races. La collecte et l'interprétation des données sur les incidents basés sur la haine au Canada est primordiale afin d'identifier et de mesurer les inégalités existantes qui proviennent d'incidents de haine basés sur la race et de la discrimination.

Plusieurs recommandations peuvent être émises d'après ces données. Cependant, nous réclamons notre gouvernement de mettre en place une action de plus grande ampleur. Nous appelons le gouvernement fédéral d'engager une agence indépendante pour qu'elle puisse collecter les données d'incidents de haine basés sur la race à l'échelle nationale. Cette agence indépendante doit :

- Avoir une compréhension exhaustive de ce sujet et une expertise dans la pédagogie anti-raciste
- Être libre de toute influence gouvernementale, législative et/ou de toute interférence quelle qu'elle soit
- Disposer de financement adéquat et continu. Cela devrait ainsi nécessiter un financement distinct au-delà du fond Stratégie Antiracisme Canada

Introduction

“Racism is a complex system of social and political levers and pulleys set up generations ago to continue working on the behalf of whites at other people’s expense, whether whites know/like it or not. Racism is an insidious cultural disease. It is so insidious that it doesn’t care if you are a white person who likes Black people; it’s still going to find a way to infect how you deal with people who don’t look like you. Yes, racism looks like hate, but hate is just one manifestation. Privilege is another. Access is another. Ignorance is another. Apathy is another. And so on. So while I agree with people who say no one is born racist, it remains a powerful system that we’re immediately born into. It’s like being born into air: you take it in as soon as you breathe. It’s not a cold that you can get over. There is no anti-racist certification class. It’s a set of socioeconomic traps and cultural values that are fired up every time we interact with the world. It is a thing you have to keep scooping out of the boat of your life to keep from drowning in it. I know it’s hard work, but it’s the price you pay for owning everything.” - Scott Woods

Des personnes du monde entier traversent terre et mer pour atteindre la terre promise du multiculturalisme canadien et de la diversité - une image internationale que le Canada promeut avec ardeur et dont il est fier que cela constitue l'une de ses plus grandes forces.

Sous ce vernis, cependant, se cache un racisme si profondément ancré dans la société canadienne qu'il semble naturel à l'œil nu - normalisé de manière si extensive, depuis le premier contact colonial, qu'il est le facteur dominant dans la manière dont les gens échangent non seulement avec leurs voisins, mais aussi avec les institutions qui dirigent la nation. Alors que les Canadiens peuvent s'horrorifier devant les formes les plus brutales et les plus violentes d'incidents haineux basés sur la race, les expériences quotidiennes des personnes racialisées et des peuples autochtones sont dissimulées derrière le voile du prétendu multiculturalisme.

Le Code Pénal du Canada contient des dispositions relatives aux crimes de haine ; toutefois, ces dispositions sont largement réservées aux infractions impliquant une propagande haineuse ou la promotion et/ou l'apologie d'un génocide. Par conséquent, la plupart des incidents de haine ne répondent pas aux critères d'un crime de haine. Les crimes et incidents de haine sont largement sous-déclarés tandis qu'ils sont en augmentation rapide. Pourtant, nos gouvernements et nos institutions continuent de négliger le besoin urgent de données nationales sur les crimes de haine, qui ne se limitent pas aux seules poursuites judiciaires, telles qu'elles sont recueillies par Statistique Canada.

La collecte de données raciales de toutes les institutions sociales est essentielle pour déterminer comment la race, ainsi que d'autres caractéristiques croisées, influencent la façon dont les personnes racialisées vivent et se sentent au sein de la société canadienne.

Alors, à quoi ressemble vraiment le racisme au Canada ?

Ce projet de recherche premier en son genre vise à répondre à cette question par le recueil et collecte de données d'incidents de haine basés sur la race, signalés par les principaux médias anglophones grand public au Canada. Sur une période de cinq ans (2018-2022), la Canadian Cultural Mosaic Foundation a recueilli et analysé des incidents haineux fondés sur la race, créant ainsi un ensemble de données unique qui commence à brosser un tableau plus complet du racisme interpersonnel, systémique et d'autres formes de racisme dans l'ensemble du pays. Cette recherche relève des caractéristiques telles que la fréquence et les lieux des incidents, les ethnies ciblées, des éléments croisés (religion, identité de genre, sexualité, etc.) et plus encore.

Cet ensemble de données sans précédent met en évidence la nature variée et la complexité des incidents haineux à caractère racial perpétrés contre les personnes racialisées et autochtones au Canada, tels qu'ils sont rapportés par les médias. Le préjudice causé par ces incidents est à la fois palpable et manifestement omniprésent. C'est pourquoi nous partageons nos données avec les chercheurs, les gouvernements et les institutions afin de construire un avenir plus équitable pour tous les Canadiens. Nous espérons que ces données inciteront davantage de Canadiens à prôner le changement au sein de leurs communautés respectives à l'échelle locale. Notre tableau de bord contient toutes les données collectées, y compris les liens vers les sources originales avec l'option de télécharger les données brutes pour des analyses plus approfondies.

Données sur la race

“Extrapolating from research in other countries, it would appear that only a small percentage of hate-motivated crimes — perhaps one incident in ten — are ever reported to the criminal justice system.” — [Disproportionate Harm: Hate Crime in Canada : An Analysis of Recent Statistics, University of Ottawa, 1995](#)

D’après le Code Pénal Canadien, **un crime de haine** est défini comme un crime motivé par la haine, fondé sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, le handicap mental ou physique, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur similaire. Seuls trois articles du code pénal canadien traitent spécifiquement des crimes de haine : l'article 318, l'article 319 et l'article 430. Bien que l'article 430 ne soit pas spécifique à la race, il existe des croisements entre la religion, la race et l'ethnicité.

Un **incident haineux** est une action non criminelle commise contre une personne ou un bien, motivée par la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, le handicap mental ou physique, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur démographique qui catégorise une personne comme "différente" du ou des groupes sociétaux dominants. Ces incidents sont considérés comme non criminels dans un contexte juridique ; en tant que tels, l'implication de la police et d'autres institutions est actuellement limitée. Il est important de noter que les rapports produits par Statistique Canada se fondent uniquement sur les incidents signalés à la police qui ont ensuite été classés comme étant motivés par la haine. Les incidents qui ne répondent pas aux critères de classification légale ne sont pas inclus dans les rapports de Statistique Canada. Notre étude est principalement axée sur les **incidents haineux fondés sur la race**, définis comme une action non criminelle commise contre une personne ou un bien, motivée par la race. Ces incidents sont donc de nature raciste.

Historiquement, le Canada a été réfractaire à l'idée de disposer de données nationales fondées sur la race - une attitude qui est devenue plus évidente avec la réponse extrêmement lente du gouvernement quant à la nécessité de collecter des données fondées sur la race dans le domaine des soins de santé pendant la pandémie de COVID-19. Malgré le manque d'empressement du gouvernement, des données fondées sur la race ont finalement été collectées, mettant en évidence les appels à l'action collectifs, ciblés et informés nécessaires pour rapprocher le Canada des normes équitables d'autres nations occidentales, telles qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Cependant, aucun changement n'a été apporté au recensement canadien de 2021 en ce qui concerne les données fondées sur la race, en dépit de l'engagement du gouvernement canadien de 6,2 millions de dollars en vue "d'accroître les données et les preuves fiables, utilisables et comparables concernant le racisme et la discrimination" et améliorer la collecte de données raciales détaillées (Établir les bases du changement : Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022). Ainsi, le gouvernement a négligé l'atteinte de ses objectifs en matière de lutte contre le racisme avant la fin de 2022.

Méthodologie

Les incidents haineux fondés sur la race au Canada constituent un problème à plusieurs niveaux qui nécessite une solution à plusieurs échelles. L'objectif de cette recherche est de fournir des données détaillées qui serviront de base à la mise en œuvre efficace de stratégies et de plans d'action fondés sur des données probantes pour lutter contre les incidents haineux fondés sur la race, propres à chaque secteur/institution.

Recueil des données

Notre équipe de recherche a utilisé Google Alertes pour collecter des articles de presse relatifs à des incidents haineux potentiels fondés sur la race signalés par les médias entre 2018 et 2022. Les alertes Google sont un service qui envoie un courriel à l'utilisateur lorsque de nouveaux résultats de recherche (tels que des pages Web et des articles de journaux) sont trouvés et correspondent aux termes de recherche de l'utilisateur. Dans une optique antiraciste, les bénévoles ont soigneusement examiné chaque lien dans les courriels d'alerte Google afin d'identifier les incidents correspondant à nos paramètres de collecte de données. Les articles pertinents ont ensuite été stockés dans une fiche de données qui a également permis de suivre plusieurs caractéristiques, notamment la fréquence et le lieu des incidents signalés, les ethnies ciblées, les croisements (religion, identité de genre, sexualité, etc.), et plus encore. Les données de cette fiche ont ensuite été visualisées dans le tableau de bord.

Les mots clefs utilisés sur Google Alertes incluent :

- Racial profiling
- Racially profiled
- Racialization
- Racialized
- Racism
- Racial tension
- Racist
- Cultural appropriation
- Discrimination
- White supremacist
- White supremacy
- Hate crime
- Hate crimes
- Race relations
- Neo-nazi
- Islamophobia
- Islamophobic
- Xenophobic
- Xenophobia

Analyse thématique

L'analyse des données constitue le fondement d'une recherche qualitative crédible. L'analyse thématique est le processus d'identification de sujets récurrents ou de thèmes dans les données qualitatives. L'objectif d'une analyse thématique est d'identifier des thèmes, c'est-à-dire des schémas fréquents, et d'utiliser ces thèmes pour répondre à l'objectif principal de la recherche. Tous les rapports des médias ont été examinés et codés à l'aide de descriptions générales du rapport (par exemple, agression verbale). Une fois toutes les données codées, les codes ont été examinés à la recherche de sujets récurrents et de liens afin d'identifier les thèmes généraux.

Limitations

Canadian Cultural Mosaic Foundation est entièrement gérée par des bénévoles ; par conséquent, nos projets, y compris cette recherche et ce rapport, sont soumis à des contraintes de temps, de financement et d'autres ressources. C'est pourquoi nous invitons les chercheurs à utiliser ces données accessibles en libre accès afin d'améliorer les normes relatives à la collecte de données basées sur la race.

- L'ensemble des données est soumis aux limites du système d'alertes Google pour le suivi des incidents.
- Les sources sont limitées aux grands médias canadiens de langue anglaise afin de garantir la plus grande exactitude et fiabilité possible (grâce aux normes et pratiques journalistiques) de l'ensemble de données. Nous incluons et/ou référençons occasionnellement des sources de réputation non grand public (y compris des journaux indépendants et/ou gérés par des étudiants) lorsque cela s'avère nécessaire.
- Les dates de publication des articles peuvent différer des dates d'incidents ; toutefois, tous les incidents inclus dans la recherche se sont produits entre 2018 et 2022.
- Les articles d'opinion ont généralement été exclus de l'ensemble des données, sauf s'ils font référence à un incident particulier
- Bien que nous ayons inclus les crimes de haine tels qu'identifiés dans les articles sources, nous ne sommes pas en mesure de suivre et de quantifier avec précision le nombre total d'incidents de haine qui sont ensuite considérés comme des crimes de haine en raison de nos ressources limitées.
- Parce que le racisme imprègne tous les aspects de la société canadienne, il infiltre également les médias, ainsi que les journalistes individuels, que ce soit de manière consciente ou inconsciente. En raison du manque d'éducation/de formation à la lutte contre le racisme dans les médias (un domaine qui doit également être abordé), notre ensemble de données est limité par la partialité des médias. Les médias, en particulier ceux qui ont des intérêts corporatifs et sont redevables aux actionnaires et/ou aux annonceurs, peuvent refléter ces préjugés dans leur couverture des incidents haineux fondés sur la race.

Résultats

L'analyse des données ([disponible sur le tableau de bord](#)) a identifié et souligné trois thèmes majeurs : secteur gouvernemental, espaces publics ; et violence

Secteur gouvernemental

Aux fins de la présente analyse, cette section comprend divers secteurs gouvernementaux et services fournis par le gouvernement (par exemple, services chargés d'application des lois, des soins de santé, de l'éducation), les fonctionnaires et les personnalités politiques.

Services de protection

Les services de protection comprennent les forces de l'ordre (police, agents de la paix, sécurité), ainsi que les pompiers et les militaires.

Dans le cadre des services de protection, nos données font état de 128 incidents en lien avec la police, dont 69 % impliquaient un harcèlement sous forme de profilage racial ou de fichage. Amnesty International définit le fichage comme le fait pour des policiers d'arrêter, d'interroger et de verbaliser des personnes sans qu'il n'y ait la moindre preuve qu'elles aient été impliquées dans une infraction ou qu'elles aient connaissance d'une infraction. Au niveau national, la police a principalement ciblé les personnes de couleur noire (46 %) et les peuples autochtones (31 %).

Lorsqu'un groupe racialisé n'était pas spécifié dans les rapports, les incidents avaient tendance à impliquer l'inaction ou le déni du racisme (c'est-à-dire le refus de reconnaître les préjugés raciaux, le déni de la présence d'un racisme systémique dans les services de protection).

Transport

Le transport inclut les services de transport publics tels que les bus, métro, trains, arrêts de bus et stations.

Quarante-six incidents ont été signalés dans les services de transport public, presque tous liés à un harcèlement allant du discours de haine et des attaques verbales à l'agression physique. Les discours de haine, essentiellement xénophobes, islamophobes et/ou antisémites, se retrouvent également dans des tracts, actes de vandalisme et images racistes. Notamment, 54% des incidents visaient spécifiquement les femmes et les filles, ce qui met en évidence les différences entre les sexes au niveau des espaces publics (voir Goel et al. 2021). Les exemples incluent, sans s'y limiter, les attaques verbales du type "parlez anglais" à l'encontre des femmes d'Asie de l'Est et les agressions contre les femmes portant le hijab.

Soins de santé

Les soins de santé incluent les hôpitaux, cliniques, services paramédicaux et l'ensemble du système de santé.

Au total, 112 incidents ont été signalés dans le cadre de soins de santé, dont les principales conclusions sont les suivantes : refus de fournir des services de santé à des patients en raison du racisme, inaction face à des incidents haineux fondés sur la race et harcèlement du personnel de soins de santé racialisé.

Les principales cibles des incidents haineux à caractère racial dans le domaine de la santé sont les autochtones (58 %), qui se voient régulièrement refuser un traitement médical approprié, font l'objet de profilage racial, de harcèlement verbal et sont renvoyés prématurément sans avoir reçu de soins, parfois même jusqu'à la mort. Les autorités sanitaires ont refusé de reconnaître le racisme systémique ou les obstacles auxquels sont confrontés les autochtones, en particulier, lorsqu'ils tentent d'accéder aux services de santé.

Le personnel de santé a également été victime de discrimination raciale et religieuse, tant de la part des patients que de leurs collègues. Des médecins, des infirmières et d'autres membres du personnel ont été victimes de discours haineux, et des patients ont refusé les soins leur étant prodigué en raison de la race ou de la religion du membre du personnel soignant.

Education

L'éducation comprend les écoles et les conseils scolaires de la maternelle à la 12e année, ainsi que les établissements d'enseignement supérieur.

Parmi les écoles primaires et secondaires, 307 incidents ont été signalés. Notamment, 52 % des incidents visaient les individus de couleur de peau noire. Dans les écoles primaires et secondaires, de nombreux incidents étaient liés à des graffitis racistes et/ou antisémites sur les terrains de l'école. L'administration minimise les incidents de haine raciale de manière routinière, niant souvent l'existence d'un racisme systémique et d'une suprématie blanche au sein du système scolaire.

Dans les établissements d'enseignement supérieur, la plupart des incidents ont été signalés en Ontario (ce qui pourrait s'expliquer par le nombre relativement important d'universités dans cette province). Les rapports ont montré que des insultes raciales, en particulier le mot commençant par "n", étaient encore utilisées par des professeurs et des instructeurs avec peu de recours contre cette pratique, l'administration ayant tendance à minimiser ou à rejeter ces incidents.

Politique

Le secteur politique couvre les branches exécutives et législatives du gouvernement ainsi que des individus affiliés avec des partis politiques canadiens.

Dans les données, la politique couvre un large éventail de contextes, mais implique souvent des personnalités politiques discutant à la fois du racisme systémique et du racisme de personne à personne. Parmi ces incidents, 49 % impliquent des politiciens qui nient la présence du racisme dans les institutions canadiennes et/ou refusent d'agir ou de discuter d'initiatives de lutte contre le racisme. Ces incidents se sont produits à tous les niveaux de gouvernement - municipal, provincial et fédéral, particulièrement:

- Les hommes politiques ont souvent nié leur implication dans des groupes de suprématie blanche malgré des preuves du contraire (photographies par exemple)
- Les hommes politiques ont régulièrement utilisé des discours de haine (38 %) afin de promouvoir une rhétorique xénophobe, islamophobe et anti-immigrés.
- Les politiciens racialisés ont régulièrement été victimes de harcèlement (34 %), en raison de leur race et/ou de leur religion, tant de la part du public que d'autres politiciens. Plusieurs rapports ont couvert la rhétorique anti-sikh à l'égard de Jagmeet Singh, chef du Nouveau parti démocratique fédéral

Espaces publics accessibles à tous

Aux fins de la présente analyse, les espaces accessibles au public comprennent à la fois les espaces physiques (entreprises, lieux de travail, lieux de culte, événements sportifs) et les plateformes numériques (par exemple, les médias sociaux) où des individus d'âges, d'origines et d'idéologies différents se connectent. Le racisme dans ces espaces s'est considérablement développé parallèlement à la pandémie de COVID-19.

Contenu en ligne

Nos données ont révélé que 276 incidents survenus sur des plateformes numériques ont été signalés aux médias, principalement des actes de haine raciale sous la forme de commentaires, de messages, de publications et de vidéos (83 % de discours de haine, 57 % de harcèlement). Les groupes les plus visés sur les plateformes de médias sociaux (par exemple Facebook, Instagram, Snapchat, Tik Tok, Twitter) étaient les personnes de couleur noire (37 %) et les peuples autochtones (19 %). Il existe également des comptes de médias sociaux uniquement dédiés à des contenus racistes (par exemple Nazis of YEG) qui n'ont pas été restreints, bloqués ou inculpés.

Une tendance est apparue au cours de la pandémie de COVID-19 : le "Zoom-bombing". L'université de Harvard définit le "Zoom-bombing" comme "le fait que des personnes qui n'ont pas été invitées participent à des réunions Zoom pour les perturber". Sur les 276 incidents en ligne, 4 % étaient liés à la haine raciale (harcèlement contre les personnes de couleur noires, images islamophobes et pornographiques) par le biais de "Zoom-bombing", principalement

dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur qui ont adopté des méthodes d'enseignement en ligne en raison de politiques de distanciation sociale.

Une autre tendance pandémique a été un déferlement d'attaques racistes et personnelles, souvent accompagnées de menaces de violence, à l'encontre des professionnels de la santé racisés sur les médias sociaux.

Étant donné la nature largement non réglementée des médias sociaux et autres espaces en ligne, on peut supposer que ces 276 incidents signalés aux médias représentent un nombre extrêmement faible par rapport aux incidents non signalés. Ces plateformes en ligne permettent directement aux agresseurs de créer et de partager des contenus haineux fondés sur la race avec peu ou une absence de conséquences.

Sports

Les données montrent que les discours haineux, y compris les insultes raciales, sont monnaie courante dans les sports professionnels et récréatifs au Canada, et qu'ils touchent aussi bien les jeunes que les adultes. Les incidents sportifs motivés par la haine raciale visaient les joueurs, les diffuseurs, les commentateurs, les entraîneurs et les supporters racialisés. Sur les 68 incidents signalés par les médias, 47 % visaient les individus de couleur noire et 24 % les Autochtones, souvent par l'intermédiaire des supporters de l'équipe adverse.

Entreprises

Les entreprises privées, telles que les magasins de détail et les prestataires de services, ont connu un nombre élevé d'incidents signalés (294), probablement en raison du nombre important et varié de clients qui fréquentent ces entreprises. Ces incidents peuvent être classés en sous-catégories : entreprises niant la présence de racisme dans leurs pratiques, entreprises vendant des marchandises racistes et entreprises ciblées par des attaques racistes.

De nombreux incidents ont donné lieu à un profilage racial (par exemple, refus d'entrée dans un commerce) des populations autochtones (20 % des incidents signalés). Selon la Commission des droits de l'homme de l'Ontario, le profilage racial désigne toute action entreprise pour des raisons de sécurité ou de protection du public - qu'elle soit réelle ou perçue - qui "s'appuie sur des stéréotypes concernant la race, la couleur, l'ethnie, l'ascendance, la religion ou les origines d'une personne, ou une combinaison de ces éléments, plutôt que sur un soupçon raisonnable, pour isoler cette personne en vue d'un examen plus approfondi ou d'un traitement différent". Un incident fait état d'un ancien agent de sécurité d'une épicerie qui admet avoir systématiquement signalé les clients autochtones comme suspects, ce qui démontre la présence de préjugés anti-autochtones qui guident les actions, les comportements et les croyances.

Les peuples autochtones qui utilisent des cartes de statut - une pratique coloniale de longue date imposée aux peuples autochtones, dans le cadre de laquelle le gouvernement canadien classe les personnes qui sont ou ne sont pas des "Indiens inscrits" au sens de la loi sur les Indiens - sont régulièrement victimes de discrimination dans l'utilisation de ces cartes pour les transactions de tous les jours. Un incident rapporté par les médias raconte l'histoire d'un

Heiltsuk qui tentait d'ouvrir un compte bancaire avec sa carte de statut et qui a été arrêté à tort parce que l'employé a supposé que la carte était fausse. Ce type de profilage et de refus d'entrée ou de service touche également les populations musulmanes (12 % des incidents signalés). Par exemple, Air Canada a forcé une jeune fille de 12 ans à retirer son hijab. La jeune fille a expliqué la signification religieuse du port du hijab et s'est vu refuser la demande d'un contrôle privé avec des agents d'Air Canada exclusivement féminins. La compagnie aérienne n'a pas reconnu la discrimination et n'a pas pris les mesures nécessaires pour y remédier.

Les clients sont régulièrement confrontés à des marchandises racistes dans les rayons des commerces de détail. Par exemple, des rapports ont montré que Dollarama vendait des costumes offensants qui se moquaient et caricaturaient les cultures autochtones - une ironie consternante quand on sait que les peuples autochtones connaissent l'un des taux les plus élevés de profilage racial dans les commerces de détail. Ces entreprises peuvent assumer la responsabilité de ces incidents racistes dans les médias, mais elles prennent rarement des mesures pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

En revanche, les entreprises appartenant à des personnes racialisées ont été la cible de discours haineux et d'actes de vandalisme, allant jusqu'à la fermeture de ces entreprises dans certains cas. Ce type d'incidents se sont multipliés au cours de la pandémie de COVID-19. Par exemple, un studio de yoga appartenant à des personnes de couleur noire à Waterloo, en Ontario, a été fermé en raison de messages racistes violents, dont la fréquence a augmenté après la mise en place des masques et des vaccins obligatoires dans les passeports. De nombreuses entreprises ont été vandalisées avec des croix gammées, signes de mobiles antisémites et racistes. Les médias rapportent souvent ces incidents par des déclarations des enquêteurs, mais ne mentionnent que rarement, voire jamais, les mesures préventives qui seront prises pour éviter de nouveaux incidents.

COVID-19

La vague dévastatrice de xénophobie à l'égard des personnes originaires d'Asie de l'Est au Canada (335 cas) est remontée à la surface pendant la pandémie de COVID-19, alors que la désinformation et l'opposition au mandat de lutte contre la pandémie se sont multipliées dans tout le pays. Les Canadiennes d'origine asiatique ont été victimes de racisme (55 % des incidents xénophobes) à un rythme élevé sur leur lieu de travail et dans les espaces publics (salons de coiffure, pharmacies, etc.). Dans certains cas, ces incidents ont dégénéré en violence physique - par exemple, un homme de Vancouver a crié "c'est à cause de vous que ma fille est malade" à une femme d'Asie orientale, avant de l'attraper par les cheveux et de lui frapper violemment la tête contre le siège du SkyTrain. En outre, les entreprises du quartier chinois ont signalé une baisse d'activité tout au long de la pandémie et une augmentation du vandalisme avec des insultes anti-asiatiques.

En raison de politiques coloniales de longue date et d'inégalités dans le système de soins de santé ayant un impact sur la santé des peuples autochtones du Canada, ceux-ci sont plus

vulnérables aux maladies. C'est pourquoi les peuples autochtones ont été considérés comme prioritaires dans le cadre de l'introduction du vaccin COVID-19, ce qui a donné lieu à une nouvelle vague de discrimination, à l'image du système de santé, de la part du grand public à l'égard des peuples autochtones. Par exemple, un médecin hygiéniste a retiré 200 doses destinées initialement à des membres de la nation Nuxalk.

Les "convois de la liberté" qui ont commencé au début de l'année 2022 sont un autre phénomène résultant de la pandémie. Alors que ces convois étaient censés protester contre les mandats du COVID-19, les médias ont rapporté que les organisateurs des convois avaient des antécédents de nationalisme blanc et d'islamophobie, ce qui a donné lieu à 37 incidents haineux fondés sur la race dans le contexte de ces convois.

Lieux de culte

Les lieux de culte sont censés être des espaces sûrs où les membres de la communauté peuvent se retrouver. Les mosquées, les temples sikhs et les centres islamiques ont été régulièrement la cible d'actes de vandalisme et de violence physique (40 incidents), principalement à l'encontre de jeunes femmes portant un hijab et de personnes âgées. Ces actes de haine ébranlent effectivement le sentiment d'appartenance d'une personne à la communauté au sens large, toutefois le gouvernement n'a pas fait grand-chose pour condamner ou prévenir la survenue de ces incidents. Le refus du gouvernement de l'Ontario de s'engager à réintroduire une législation condamnant l'islamophobie après l'attaque raciste et meurtrière de la famille Afzaal à London (Ontario) en 2021 en est l'illustration.

Violence

Pour les besoins de cette analyse, la violence a été définie comme un thème permanent dépeint de diverses manières à l'égard des peuples indigènes et racialisés, quelle que soit l'époque. La violence continue d'être le résultat du racisme tout au long de notre étude.

La violence, en tant que thème général, englobe différents types de dommages causés aux personnes, notamment :

- Les discours de haine/le harcèlement verbal, y compris les insultes raciales, visant les enfants et les jeunes, les femmes et les personnes âgées ;
- Les agressions physiques interpersonnelles (de personne à personne) ; et
- Les agressions physiques en groupe, y compris les groupes haineux organisés et les groupes informels de personnes perpétuant des préjudices.

Parmi tous les types de violence, les personnes de couleur noire et les autochtones sont les plus visés (32 % et 16 %, respectivement). Ces situations étaient les plus susceptibles de dégénérer en violence physique, notamment en gifles, coups de couteau, bousculades et agressions physiques, entraînant parfois la mort. 20% des incidents violents provenaient de l'islamophobie. Par exemple, l'accumulation de brimades racistes a provoqué le suicide d'Amal Alshteiwi, une réfugiée syrienne de 9 ans, en 2019.

Dans le présent rapport, l'expression "symboles de haine" est un terme générique désignant les représentations physiques et visuelles de la haine. Bien que les symboles et les insultes haineux puissent s'appliquer à divers types de discrimination, ils sont intrinsèquement ancrés dans la haine raciale et véhiculent des croyances et des opinions spécifiques sur la race. Nos données montrent que 334 incidents de vandalisme ont utilisé un "discours de haine : imagerie" (y compris des symboles de haine et des insultes raciales) - 36 % d'entre eux visaient les personnes de couleur noire, principalement avec des insultes raciales, et 25 % étaient de nature antisémite, principalement avec des croix gammées sur divers sites (par exemple, des écoles, des parcs publics, des panneaux de campagne politique, etc.) Les croix gammées, bien que spécifiquement antisémites, sont également des symboles de la suprématie blanche en général, utilisés pour promouvoir les hiérarchies raciales et la haine à l'encontre des personnes racisées.

Les drapeaux confédérés, un autre symbole de haine représentant la suprématie blanche, apparaissent plusieurs fois dans les données. En règle générale, ils ont été déployés sur des propriétés privées, dans des endroits visibles par le public (par exemple, la fenêtre avant d'une maison, sur des véhicules ou des vêtements). Les drapeaux confédérés sont incontestablement enracinés dans le racisme anti-noir, et le fait de nier ce fait perpétue la haine. D'autres symboles de la suprématie blanche dans les données suggèrent souvent le concept farfelu de "racisme inversé" - par exemple, l'impression et la distribution d'affiches portant le message "It's Okay to be White" (C'est normal d'être blanc).

Les graffitis anti-asiatiques figurent également en bonne place dans les données, avec 8,7 % des incidents de vandalisme visant principalement les quartiers chinois de diverses municipalités et les centres culturels chinois. Cela s'explique probablement par la diffusion de fausses informations pendant la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une montée de la haine anti-asiatique.

De nombreux incidents de vandalisme antisémite, en particulier, ont fait l'objet d'une enquête en tant que crimes haineux, mais les résultats de ces enquêtes ne sont pas clairs.

Données interactives

Notre ensemble de données sans précédent met en évidence la nature variée et la complexité des incidents haineux à caractère racial perpétrés contre les peuples autochtones et racialisés au Canada, tels qu'ils sont rapportés par les médias. Le préjudice causé par ces incidents est palpable et clairement omniprésent. C'est pourquoi nous partageons nos données avec les chercheurs, les gouvernements et les institutions afin de construire un avenir plus équitable pour tous les Canadiens. L'ensemble complet des données interactives peut être consulté sur notre site web.

Recommandation

Les politiques et pratiques gouvernementales actuellement en place pour lutter contre le racisme sont, au mieux, insuffisantes. L'objectif premier de cette étude a toujours été de mettre en évidence le besoin critique de données nationales sur les incidents haineux basés sur la race afin de mener les réformes antiracistes nécessaires. Le Canada *doit* devenir un pays s'appuyant sur des données afin d'améliorer l'équité et le traitement des personnes racialisées et les peuples autochtones, créant ainsi une transparence qui permettra à tous les Canadiens de comprendre l'importance de la lutte contre le racisme au Canada.

Nous demandons au gouvernement du Canada d'engager une agence *indépendante* - et non pas Statistique Canada ou les organismes d'application de la loi et de maintien de l'ordre, en raison de la perte de confiance au sein des communautés racialisées – afin de recueillir des données nationales sur les incidents haineux fondés sur la race et leurs caractéristiques. Les initiatives précédentes ayant échoué en raison des programmes gouvernementaux et du manque de financement, il est primordial que ce travail soit fondé sur des données et réalisé en partenariat avec les gouvernements provinciaux et municipaux, mais sans interférence d'aucun gouvernement, y compris les forces de l'ordre ou le système judiciaire au sens large. L'agence indépendante doit bénéficier d'un financement adéquat et permanent (distinct du budget de la stratégie canadienne de lutte contre le racisme), afin de recueillir des données sur l'évolution des tendances au fil du temps et une compréhension globale de la pédagogie de la lutte contre le racisme.

Alors que notre étude propose une recommandation majeure - que le gouvernement fédéral engage une agence indépendante pour collecter des données à l'échelle nationale sur les incidents haineux fondés sur la race - nous encourageons les décideurs à utiliser nos données pour générer d'autres recommandations dans des domaines tels que la politique, les services gouvernementaux, les médias, la police, l'éducation, les sports, les lieux de travail, les entreprises, l'Internet et d'autres industries/secteurs où les Canadiens racialisés sont négativement impactés.

Notre recherche est très axée sur la haine fondée sur la race, c'est pourquoi notre recommandation est axée sur la collecte de ces données. Toutefois, l'idéal serait de collecter des données sur tous les types d'incidents haineux.

Conclusion

Chaque Canadien mérite de vivre dans la dignité et de partager équitablement la communauté avec les uns les autres. Bien que nous ayons mis l'accent sur ces incidents haineux basés sur la race comme un catalyseur de solutions, les effets néfastes globaux du racisme sont malheureusement incommensurables, comme l'illustrent les taux disproportionnés de problèmes sociaux au sein des communautés racialisées. Les facteurs socio-économiques - les conditions dans lesquelles les gens naissent et vivent - déterminent en grande partie la santé d'un individu. Par exemple, selon l'Organisation mondiale de la santé, l'un des principaux déterminants sociaux de la santé est l'inclusion sociale et la non-discrimination, c'est-à-dire le fait de se sentir en sécurité dans sa propre communauté.

Le temps est venu pour le Canada de lever son masque international de multiculturalisme. Cette nation doit reconnaître les préjudices perpétrés quotidiennement à l'encontre des populations autochtones et racialisées, alors que nos institutions se cachent derrière leur manque de données raciales. **Il est urgent de disposer de plus de données pour mettre en place des approches préventives qui sauveront des vies.**

Notre recherche illustre l'importance de la collecte de données robustes et exhaustives sur la race dans l'élaboration de changements politiques visant à lutter contre le racisme systémique. Notre ensemble de données est conçu comme un prototype permettant de mener une exploration complète du racisme canadien afin de mettre fin à ces injustices persistantes.

Historiquement, nous avons vu des données sur l'inégalité raciale cooptées pour faire passer de faux récits d'infériorité raciale et pour justifier des actes de racisme odieux. Les chercheurs devraient s'efforcer de comprendre les effets traumatiques du racisme et la manière dont ils se manifestent dans différents contextes, afin de faire preuve de sensibilité dans la collecte, le stockage et l'interprétation des données. Cela permet d'éviter que les données soient détournées et que les communautés racialisées subissent davantage de préjudices.

De nouvelles études, menées dans une optique antiraciste, sont nécessaires pour étudier le degré, la prévalence, la fréquence et le croisement des incidents haineux fondés sur la race, ainsi que la manière dont les communautés racialisées sont touchées. Les données collectées peuvent servir de base à des actions et des interventions au niveau systémique qui contribueront à améliorer l'équité raciale.

Au-delà de notre recommandation, nous appelons tous les décideurs politiques fédéraux, provinciaux et municipaux à examiner nos conclusions, à rechercher les caractéristiques propres à leur législation et à engager les réformes nécessaires. Le racisme isole, marginalise et détruit - c'est une pandémie séculaire qui doit être combattue et éradiquée.